

13.04.2021 – 11:18 Uhr

## Société Suisse des Entrepreneurs: Économie circulaire: construire plus durablement

Zurich (ots) -

**L'atteinte des objectifs ambitieux en matière de CO2 ne pourra pas se faire sans la modernisation du parc immobilier suisse. L'augmentation du taux d'assainissement prévue par la loi sur le CO2 génère des déchets de démolition, d'excavation et de construction. Depuis des années, le secteur de la construction réalise de grands progrès en matière d'économie circulaire. C'est un sujet qui interpelle aussi le politique. Lors d'une conférence de presse virtuelle ce mardi, une alliance d'associations faitières du secteur de la construction a appelé à créer des conditions-cadres adaptées à la pratique et à encourager l'innovation au lieu de miser sur une réglementation excessive.**

### Le secteur de la construction est indispensable à l'économie circulaire

Le secteur de la construction est un élément indispensable à l'économie circulaire en Suisse. La construction génère environ 84% des déchets en Suisse (la majeure partie étant des matériaux d'excavation et de démolition). "Aujourd'hui, environ 70% des matériaux de démolition sont déjà recyclés." Le taux de recyclage de la construction est donc plus élevé que celui des piles et batteries", a relevé ce mardi le président central de la SSE Gian-Luca Lardi lors de la conférence de presse virtuelle. "Le secteur de la construction est un acteur clé pour assurer la modernisation, la densification et l'assainissement énergétique du parc immobilier suisse en misant sur l'économie circulaire", a expliqué le président central de la SSE. "Si nous voulons atteindre les objectifs en matière de CO2, il faut une offensive dans le domaine du parc immobilier et une économie circulaire efficace. Le secteur de la construction peut et veut jouer un rôle important dans ce contexte."

### Inciter et innover au lieu de réglementer

Depuis l'automne 2020, une sous-commission de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national (CEATE-N) se penche sur le thème de l'économie circulaire. Les conclusions sont attendues en mai 2021. Les premières consultations, auxquelles les associations faitières du secteur de la construction ont été invitées à participer, laissent cependant craindre une surréglementation qui risque d'entraver les solutions existantes du secteur. Les associations faitières SSE (Société Suisse des Entrepreneurs), ASR (Recyclage matériaux construction Suisse), cemsuisse (Association suisse de l'industrie du ciment) et ASGB (Association suisse de l'industrie des graviers et du béton) ont donc présenté des solutions concrètes pour soutenir l'économie circulaire.

### Les matières premières minérales peuvent être recyclées plusieurs fois

"La gestion soignée de toutes les matières premières minérales, dont environ 70% restent actuellement déjà dans le cycle des matériaux, est l'élément central de la construction durable", a expliqué Daniel Kästli, membre du comité de l'ASGB. "Cela commence au niveau de la production de matières premières primaires. Nous pouvons apporter une contribution importante dans ce domaine si nous optons pour une extraction locale et responsable des matières premières au lieu de les importer de l'étranger." De plus, il y a actuellement beaucoup de dynamisme et d'innovation en matière de développement de béton durable. Il est important de garder à l'esprit tous les cycles et d'élaborer, en tenant compte des émissions, de nouveaux produits qui contribuent à garantir l'équilibre écologique à long terme. La société Kästli AG par exemple a récemment développé, en collaboration avec la spin-off de l'EPFZ Neustark, un béton recyclé "phare" qui est mis en vente en collaboration avec la société KIBAG. Ce type de béton recyclé est capable de capturer et de retenir définitivement le CO2 extrait de l'atmosphère.

### Élément clé de la politique climatique

"L'économie circulaire est un élément essentiel pour atteindre les objectifs climatiques de la Suisse. Cela implique d'encourager non seulement le recyclage classique, mais aussi le recyclage thermique", a déclaré Gerhard Pfister, président de cemsuisse, dans son exposé. La production de ciment est très gourmande en énergie. Jusqu'à présent, l'industrie du ciment a déjà pu augmenter la part de carburants alternatifs à environ 70%. "Nous estimons qu'il reste encore un fort potentiel. En effet, nous pourrions économiser 400 000 tonnes de CO2 supplémentaires chaque année en utilisant les déchets qui ne se prêtent pas au recyclage classique comme carburant alternatif dans la production de ciment au lieu de les incinérer", a expliqué Gerhard Pfister.

### La responsabilité des maîtres d'ouvrage et des pouvoirs publics

"Les pouvoirs publics sont de loin le plus grand maître d'ouvrage en Suisse et génèrent environ la moitié des commandes dans le secteur principal de la construction. Ils doivent donc montrer l'exemple en demandant l'utilisation de davantage de matériaux recyclés", a souligné Kurt Morgan, président ad intérim de Recyclage matériaux construction Suisse. "La nouvelle loi sur les marchés publics, entrée en vigueur le 1er janvier 2021, accorde plus de poids à la qualité et à la durabilité. En demandant l'utilisation de matériaux recyclés dans les appels d'offres, les maîtres d'ouvrage peuvent apporter une contribution importante et concrète." L'augmentation du taux de recyclage permettrait en outre de résoudre la problématique des décharges. "Aujourd'hui, un volume considérable de matériaux d'excavation est mis en décharge dans des régions limitrophes de la Suisse, ce qui est absurde d'un point de vue environnemental", a ajouté Kurt Morgan. "Créer des décharges plus proches tout en réduisant leur nombre: c'est là une contribution concrète à la construction durable. La Confédération et les cantons doivent assumer leurs responsabilités."

**Plus d'informations :**

Exemples pratiques d'économie circulaire dans le secteur de la construction:  
<http://ots.ch/sDymHB>

Textes des exposés de la conférence de presse:  
<http://ots.ch/BQCcbj>

Contact:

Gian-Luca Lardi, président central de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE)  
Tél. +41/79'226'19'64  
E-Mail: [gllardi@baumeister.ch](mailto:gllardi@baumeister.ch)

Kurt Morgan, président a.i. Recyclage matériaux construction Suisse (ASR)  
Tél. +41/31'301'27'68  
E-Mail: [kurt.morgan@neros.ch](mailto:kurt.morgan@neros.ch)

Dr. Gerhard Pfister, président de l'Association suisse de l'industrie du ciment (cemsuisse)  
Tél. +41/79'334'12'30  
E-Mail: [gerhard.pfister@cemsuisse.ch](mailto:gerhard.pfister@cemsuisse.ch)

Daniel Kästli, membre du comité de l'Association suisse de l'industrie des graviers et du béton (ASGB)  
Tél. +41/31'939'31'31  
E-Mail: [daniel.kaestli@kaestlibau.ch](mailto:daniel.kaestli@kaestlibau.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100868728> abgerufen werden.